



Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par le Parc Interrégional du Marais Poitevin

Rédacteur : M. Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.79.19.25)



Chèvres de Joël BOLO, nouvel éleveur de Bourneuf en Retz (44)

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT
DE LA CHEVRE POITEVINE.**

N° 62 MAI 2008

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :



Projet cofinancé par l'Union européenne
Fonds Européen de développement Régional





CONSEIL d'ADMINISTRATION du 22 avril 2008

Salle de réunion du PIMP_ Place de l'Eglise
79510 Coulon

Etaient présents: Marie Claude Auneau, Jean Christophe Sauze, Hervé Legrand, Thierry Neuiller, Michel Brice, Biteau Benoît, Pascal Boué (Capgenes), Mireille Schmidt, Mickaël Blanchard, Ludivine Cosson et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés: Emmanuelle Chebrou, Pierre Martin, Jean et Christiane Pauly, Philippe Massé, Michel et Karine Boissard.

Etaient absents: Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H30 dans la salle de réunion du Parc du Marais Poitevin, suivant l'ordre du jour :

🐐 Bilan du SIA 2008 :

Très positif dans l'ensemble. Les éleveurs et adhérents se sont très bien mobilisés, ce qui a permis d'être présent à la fois sur le stand et sur d'autres sites :

- Diffusion de la nouvelle plaquette sur la race et bonne vente de nos articles : livres, t-shirt, posters et cartes postales.
- Présentation de la race avec l'Institut de l'Élevage
- Participation à la journée des Deux-Sèvres avec le Conseil général
- Intervention sur le stand de Terre d'élevage pour communiquer sur le métier d'éleveur caprin
- Dégustation de fromages signé Poitou-Charentes avec l'IRQUA

Mr Boué indique qu'un roulement entre races caprines à petits effectifs (9 races) va se mettre en place pour l'occupation des 3 places à Paris. Il faudra postuler après appel d'offre de CAPGENE.

🐐 Visites d'élevage :

Au total, de 50 à 70 visites vont être programmées à partir de mai-juin dans le berceau de la race, en privilégiant les élevages qui n'ont pas été visités l'année passée. La tournée reste essentielle pour maintenir la motivation de chacun et une dynamique dans notre association (voir page 5).

A chaque visite, l'animateur recense les effectifs pour la mise à jour du répertoire et apprécie la morphologie des animaux. Une journée de formation en pointage est prévue à la mi-mai pour l'animateur avec CAPGENE. Ceci aboutira à la mise au point d'une grille spécifique de pointage des chèvres poitevines.

🐐 Schéma de sélection simplifié :

Un questionnaire d'enquête sera diffusé auprès des éleveurs amateurs et professionnels afin de mieux définir les orientations en matière de sélection et d'amélioration génétique de notre race à partir notamment des critères de sélection les plus importants (voir page 5).

Une ½ journée de formation sur un schéma de sélection génétique adaptée à la poitevine va être organisée avec Mr Martin de CAPGENE durant le mois de juin. Pour cela, un comité technique a été constitué comprenant Michel Brice, Mickaël Blanchard, Jean Christophe Sauze et Thierry Neuiller.

🐐 Plaquette interne :

La nouvelle plaquette a connu ses dernières retouches avant la mise en forme par l'infographiste de Reflex Edition. Elle devrait être éditée avant la fin de l'été 2008 afin de pouvoir la distribuer lors des visites d'élevage.

🐐 Présélection des boucs d'insémination artificielle :

Sur les 12 boucs présentés pour rentrer en août prochain en centre d'insémination artificielle, 8 ont été retenus pour le moment en fonction de leur origine, de leur type, de la production laitière des mères et de leurs taux et des allèles quand ils sont connus mais ce n'est que provisoire. L'animateur va privilégier dès le mois de mai les visites d'élevage sur les fermes où se trouvent les boucs présélectionnés afin de typer les allèles, de prendre des photos,...

🐐 Site Internet :

A titre provisoire, des données supplémentaires sur la Poitevine et sur l'ADDCP vont être mises en ligne et hébergées par le parc du marais poitevin sur leur site. Une idée de mettre en place des sites Internet en collaboration avec le CREGENE sera discutée prochainement lors de leur Conseil d'Administration.



🔗 Questions diverses :

Il faut encourager d'autres éleveurs de notre association à adhérer à la démarche qualité avec l'IRQUA.

Des documents d'archives sur la Poitevine ont été donnés par Michel Des Accords (ancien directeur commercial des coopératives laitières du Grand Ouest). Nous l'en remercions vivement !

Ludivine Cosson a pris le relais de Lucie Markey au CREGENE. Elle est embauchée pour un an en CDD pour assurer les fonctions d'animatrice du CREGENE.

La séance est levée à 18H00 et les membres du conseil d'Administration se donnent rendez vous au début du mois de juillet à la salle de réunion du PIMP.

Compte rendu de la réunion des associations et intervenants techniques pour les races caprines à faibles effectifs organisée par Capgenes et l'Institut de l'Elevage

Cette réunion s'est tenue le lundi 21 janvier à la Maison Nationale des Eleveurs à Paris.

Pour la première fois, était organisée une réunion regroupant les intervenants pour les races caprines à faibles effectifs. Elle a tout d'abord permis d'échanger sur les projets de chaque association, sur l'état des lieux de leur fonctionnement et les besoins de chacune d'entre elles.

Lors de cette réunion, il a été présenté l'évolution de l'organisation du dispositif génétique français suite à la mise en place de la nouvelle Loi d'Orientation Agricole. Ceci se traduit pour la filière caprine par la création des organismes de sélection (OS) remplaçant ainsi l'UPRA caprine. On a donc assisté, lors du SIA 2008, à la fusion des entités caprigène et capriia pour voir naître capgènes.

- Présentation des rôles et missions de l'Institut de l'Elevage

Les rôles de l'Institut de l'Elevage dans la conservation de la biodiversité caprine sont :

- _ la mise à jour annuelle ou la validation des répertoires des animaux
- _ la réalisation de bilans (démographique, génétique, de performances) par race et gestion de la variabilité génétique
- _ une contribution à la mise en place de la cryoconservation
- _ une participation à la communication
- _ une réponse à des besoins particuliers.

- Présentation des rôles et missions des Organismes de Sélection (OS)

Les OS s'inscrivent dans un nouveau cadre légal et réglementaire par agrément ministériel à durée déterminée. Chaque race peut avoir son propre OS mais il est également possible de déléguer une mission à un membre de l'OS.

Il est chargé de :

- _ définir des objectifs de sélection pour gérer la variabilité génétique et veiller à l'adaptation de la population aux particularités liées aux territoires ou filières.
- _ définir des caractéristiques de la population et les critères d'appartenance
- _ certifier l'appartenance à la race ou à la population animale sélectionnée (PAS)
- _ tenir le livre généalogique.
- _ définir les postes des tables de pointage
- _ assurer la formation des agents
- _ assurer l'organisation de la collecte des données et leur enregistrement.

Par la volonté de ses membres, l'OS peut mettre en œuvre les actions suivantes :

- _ promotion de la race
- _ contribution à des programmes de recherche
- _ statistiques raciales
- _ définir le programme d'amélioration génétique
- _ assurer la mission de coordination des actions du schéma de sélection (convention).

Etant donné cette restructuration du dispositif génétique français et l'intérêt présenté par cette journée, elle devrait être réitérée une fois l'an dorénavant.



Festivités

- Salon de l'agriculture 2008



L'ADDCP était encore présente cette année au sein du salon agricole de Paris. Pour chaque journée, l'animateur a pu compter sur la présence d'un éleveur, ce qui n'est pas un mal. En effet, non seulement il faut une personne présente sur le stand mais il y a également besoin de personnes pour les défilés, les interviews, les dégustations,... C'est pourquoi je tiens ici à remercier les éleveurs présents afin que l'ADDCP puisse participer à un maximum d'animations sur le salon et par là même continuer à se faire connaître et reconnaître. J'en profite pour leur rappeler qu'ils m'envoient au plus vite leurs billets de train ou autres justificatifs pour leur règlement. Le bilan des ventes de la boutique est satisfaisant.

J'espère pouvoir y participer l'année prochaine dans les mêmes conditions. Merci à tous !

- Fête des vieux métiers et vieux outils à Saint-Ouenne

Après la « ferme de l'an 2000 », on pouvait trouver à Saint-Ouenne les week-end du 29-30 mars et 5-6 avril la « ferme de l'an 1000 ». C'est tout simplement une ferme regroupant de « vieilles races » telles que le baudet du Poitou, la vache Maraîchine, le trait Poitevin, la chèvre Poitevine,... Elles étaient présentées successivement par Ludivine Cosson (nouvelle animatrice du CREGENE) et Clément Vinatier.

- Printemps des chèvres 2008 accueille Fromagora à Faverges (74) du 18 au 20 avril

L'association n'était hélas pas représenté malgré la volonté de Muriel Bertrand (01). Les mesures sanitaires liées à la FCO était de trop par rapport à son statut d'élevage biologique. Quoi qu'il en soit, le programme était fourni avec : une rencontre nationale et européenne des races caprines locales à faible effectif, une exposition d'animaux, le 28^{ème} concours national de fromages de chèvre fermiers...

- Foire exposition de Niort du 26 avril au 4 mai

Comme tous les ans, des chevrettes poitevines assistent à la foire exposition de Niort. Elles proviennent de l'élevage de Jean Christophe Sauze. Le peu d'animaux présents sur la foire permet de mettre en valeur directement la chèvre Poitevine. Elles sont au nombre de trois et partiront passées la fin de l'été à la Maison du Petit Poitou à Chaillé les Marais (85).

- 30^{ème} concours régional du fromage de chèvre fermier du Poitou

Il s'est déroulé le dimanche 4 mai 2008 à la foire expo de Niort. Il y avait 13 catégories de fromages représentées avec de 4 à 12 producteurs pour chacune d'entre elles. Certains éleveurs de Poitevines se sont vus récompensés pour leurs délicieux fromages : Monique et Bertrand Desjeux (17), le Gaec Chez Albert (79), le Gaec Mel'Elie (79), le Gaec des Trois Villages (79),...

Quelques dates à retenir

> Salon « Capr'Inov » le 26 et 27 novembre 2008 au Parc des Expositions de Niort

> Foire aux fromages de Sainte Maure de Touraine le week end du 7-8 juin. Outre les concours de fromages prévus, des animations folkloriques et musicales, des expositions d'artisanat d'art et une fête foraine accompagnent ces 2 jours de fêtes avec pour thème cette année le Pays Basque.

L'année dédée

Femelles : Dakodak - Dalida - Damoclès - Damaïsselle - Dandinette - Danièla - Darjeeling - Débraillée - Décalqué - Déchiqueteuse - Déclit - Décontractée - Déesse - Défeuilleuse - Défricheuse - Défrisée - Dégarnie - Dégriffe - Déguisée - Délassée - Délicate - Délice - Délire - Delphe - Demain - Demi-lune - Demi-sel - Double Vie - Doucette - Doudoune - Douillette - Douma - Drôlesse - Duchesse - Duduche - Dudulle - Dulcinée - Dunette - Dynamite...

Mâles : D'Artagnan - Daddy - Dagobert - Dalton - Darwin - Derrick - Diego - Dionysos - Diplodocus - Djeeday - Djibby - Djoystick - Docker - Dollar - Dolmen - Domenech - Don Juan - Don Quichotte - Donald - Donkey Kong - Doris - Dracula - Dragibus - Drakkar - Dreyfus - Ducon - Dumbledore...



Les visites d'élevage vont reprendre

Les visites d'élevage commenceront dès le mois de juin par les élevages du Poitou Charentes et ceux ayant des boucs potentiellement admissibles à l'IA cette année.

Ces visites permettent entre autres de compléter et d'actualiser le répertoire caprin poitevin. Elles ont un coût pour l'ADDCP. De ce fait, une participation financière sera demandée aux éleveurs acceptant que leurs animaux soient inscrits au répertoire. Voici le barème proposé et approuvé lors de l'assemblée générale de 2004 :

Nombre d'animaux inscrits	De 1 à 4	De 5 à 10	De 11 à 41	41 et plus
Frais d'enregistrements	7 €	15 €	30 €	50 €

Chaque animal est enregistré au répertoire, lors des visites d'élevage, une fois et définitivement à sa première mise en reproduction (saillie ou mise bas). Il ne sort du répertoire qu'à son décès.

Ces inscriptions ont une grande importance pour la gestion des effectifs et de la consanguinité de la Poitevine mais n'ont pas de caractère obligatoire de la part des éleveurs, chacun restant libre de ces choix.

Enfin, il serait plus efficace que chaque éleveur prépare ces documents d'enregistrements avant l'arrivée de l'animateur afin de ne pas y passer trop de temps.

Cette année, l'animateur se déplacera avec les produits de la boutique et les deux plaquettes éditées. Pensez à lui demander ce que vous désirez !

Réunion du Groupe d'Ethnozootéchnie Caprine (GEC)

Comme l'année dernière, une réunion est prévue avec le GEC le 6 juin 2008 à Sainte Maure de Touraine. Le GEC est un groupe de passionnés par le monde caprin et qui souhaite étudier l'ethnozootéchnie caprine. C'est à dire étudier chaque population humaine ou société ancienne ou actuelle dans ses relations avec les animaux domestiques et leur évolution dans le temps.

Ainsi, parmi les thèmes prioritaires de l'ethnozootéchnie caprine, on retrouve des sujets qui concernent directement la chèvre Poitevine :

- _ origine des caprins et évolution des populations et des races dans leurs milieux
- _ conservation du patrimoine génétique caprin
- _ histoire des caprins (facteurs qui ont été favorables ou défavorables : réglementations, pathologies, milieu,...)
- ...

D'ailleurs, par ces thématiques, il a été demandé à l'ADDCP de rédiger un article pour mettre en avant l'histoire de la chèvre Poitevine avec « ses hauts et ses bas »...

Pourquoi encore une enquête ?

Vous trouverez ci-joint de ce courrier un questionnaire de deux pages s'intitulant : « les objectifs de sélection de la population poitevine ». Cette enquête a pour but de mettre en avant les critères de sélection que vous choisissez pour les animaux que vous gardez ou que vous acquérez. Certes, nous en avons déjà parlé pour beaucoup d'entre vous ou vous avez déjà été sollicité par Pénélope lors de son stage à l'ADDCP mais il est important de procéder à cette étape de concertation pour mettre à plat ces critères. Une fois les enquêtes traitées, nous procéderons à la mise en place d'un schéma de sélection simplifié en partenariat avec Capgènes.

Suivant les résultats obtenus, nous étudierons les possibilités de demandes d'aides aux collectivités afin de financer pour partie les éleveurs intéressés pour suivre une forme de contrôle laitier. Le but de cette démarche est de pouvoir constituer un ensemble de références techniques sur les performances laitières de la Poitevine. Il va donc de soi que plus nous sommes nombreux à suivre un contrôle laitier, plus la portée de cette démarche sera importante. Ceci étant, il est libre à chacun d'y participer tout comme il est libre à chacun de suivre son propre « schéma de sélection ».

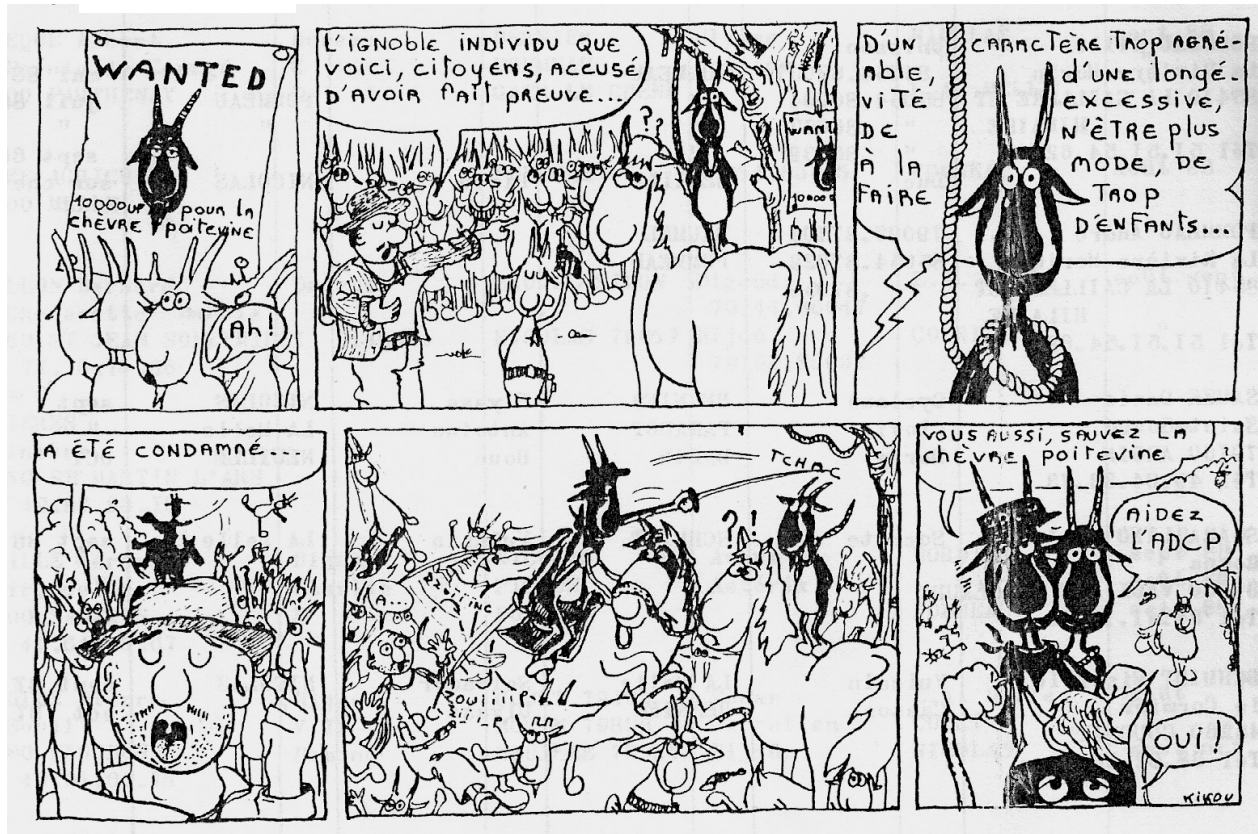
En attendant, je vous propose de me renvoyer au plus vite le questionnaire d'enquête à l'adresse habituelle :

Vinatier Roché Clément
ADDCP
2, rue du Port de Brouillac
79510 COULON

Ce genre de projet d'actions est d'autant plus efficace qu'il y a de personnes qui y participent. Alors, ensemble, sauvons la Poitevine ! La suite vous le rappellera peut être...



Toute une histoire...



Cette bande dessinée est extraite de la lettre n°10 de l'ADDCP qui a été éditée fin automne 1988. Elle reste d'actualité malgré l'ancienne abréviation de l'association : « A.D.C.P. ». Si vous vous sentez l'âme dessinatrice ou un de vos proches, n'hésitez pas à donner suite à cette histoire !

Le Patatou



Le patatou est une recette à base de fromage de chèvre qui se déguste plutôt en entrée. Voici les ingrédients nécessaires pour 6 personnes :

_ Pâte à tarte : 0.200 kg de farine, 0.100 kg de beurre, une pincée de sel et de l'eau tiède.

_ Fond de tarte : 0.500 kg de pommes de terre en purée, 0.350 kg de fromage blanc de chèvre mouillé, 0.175 kg de sucre en poudre (à moduler si vous n'aimez pas trop sucré), 0.150 kg de crème fraîche, 5 œufs, 1 sachet de sucre vanillé, 2 à 3 cuillères à soupe de farine.

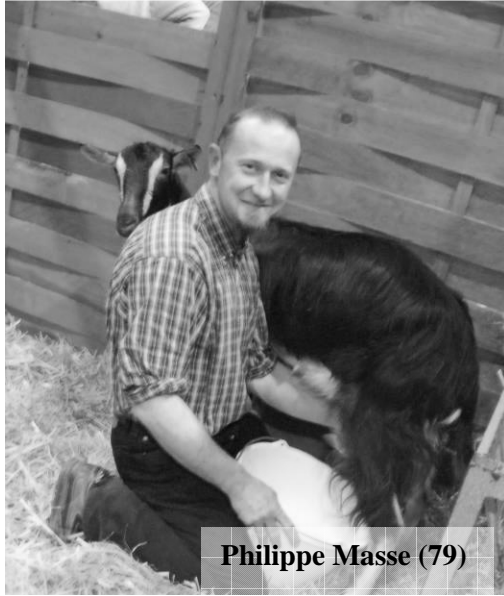
Ecraser les pommes de terre cuites pour obtenir une purée.

Mélanger le fromage blanc, le sucre, la crème fraîche, le sucre vanillé et la farine afin d'obtenir un mélange homogène. Battre les œufs et les incorporer au mélange.

Ajouter la purée de pommes de terre.

Disposer sur le fond de tarte et enfourner pour 40 minutes à thermostat 7.

Arranger le tout selon vos affinités (épices, sucres,...) ! Bonne dégustation !



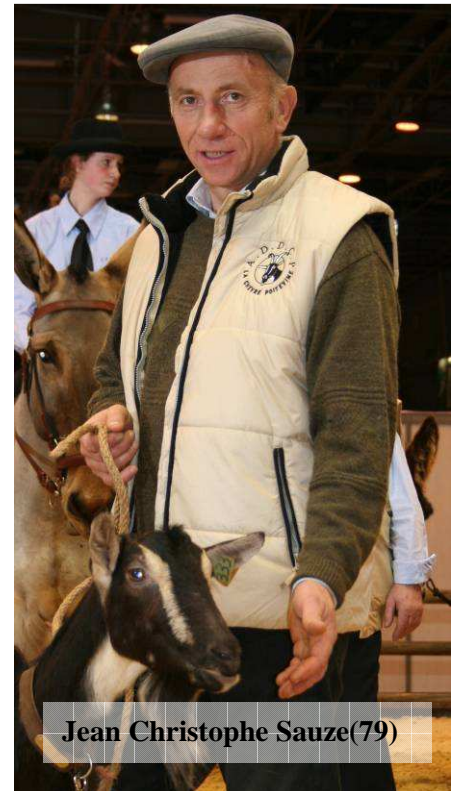
Philippe Masse (79)



Pénélope et Clément en dégustation du lait des chèvres



Clément Vinatier et Michel Brice (79)



Jean Christophe Sauze (79)



Laurent Bordeau (72)

N'hésitez pas à nous envoyer vos photos pour en faire profiter tout le monde !



Chèvres de Jean Christophe Sauze (79)



Le Mellois avec ses fromages de chèvre

Article extrait du quotidien
« La Nouvelle République »,
paru le mardi 26 février 2008.

Visite-éclair de Ségolène Royal, hier matin devant la vitrine des fromagers deux-sévriens, sous la bannière nationale du BRILAC. La présidente de Région Poitou-Charentes s'est vue proposer un échantillon de produits servi par Philippe Lacroix (Loubillé). Sept producteurs du département ont fait le déplacement : « La participation repose sur le volontariat, explique Hélène Servant, présidente de la Route du Chabichou. Nous sommes ici dans un esprit communautaire et collectif de promotion du fromage de chèvre. L'objectif principal n'est pas de vendre, d'ailleurs nous ne pourrions pas fournir. Le plus important, les rencontres commerciales et les échanges professionnels. » insiste la Melloise, fabricant mais pas éleveur. Deux vitrines sont proposées à la dégustation, l'une avec l'aristocrate AOC chabichou, et surtout l'« AO-Cable » mothais sur feuille ; l'autre avec tous les autres, petit rond, pavé et autre bonde de Gâtine.

La chèvrerie départementale a aussi fait le voyage. Président de l'association pour la défense et le développement de la chèvre poite-



Biquette poitevine et plateau de fromage pour accueillir la présidente de Région.

vine, Jean-Christophe Sauzé (éleveur à Ardin) est venu présenter deux spécimens de cette race locale : « La question se pose tous les ans. Pourquoi venir ici ? Montrer notre existence. On ne gagne pas forcément d'éleveurs, ni acheteurs, ni de clients. On gagne une reconnaissance globale. Ce rendez-vous professionnel permet aussi de ren-

contrer d'autres éleveurs de la filière ». Ce lundi matin, un jeune éleveur de l'Allier a montré une tendresse

réelle pour la race poitevine, dont le cheptel s'élève à 2.500 têtes, dont 400 dans les Deux-Sèvres. Son projet : une « conduite pastorale », dans un esprit bio et de développement durable.

La grande parade des races deux-sévriennes

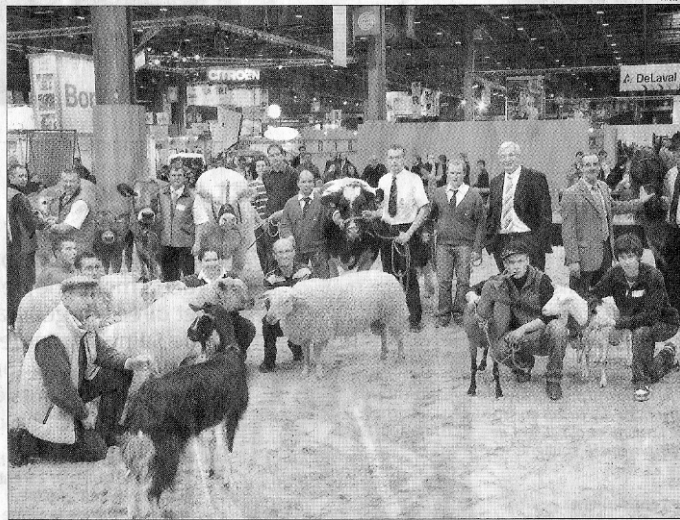
La « journée deux-sévrienne » est désormais une tradition du Salon international de l'agriculture. Parmi les races emblématiques, la Parthenaise a toujours la vedette.

C'est une tradition à ancrer dans l'histoire », n'hésite pas à dire le président du Conseil général, le député Jean-Marie Morisset, qui conduisait, hier, la délégation deux-sévrienne. « Il y a quinze ans, je me souviens, il y avait deux parthenaises au fond du hall. Regardez aujourd'hui la place qu'elles ont ».

Le stand de l'UPRA Parthenaise trône en effet au cœur du Hall 1, celui des races bovines. « Nous sommes observés par les charolaises et les limousines » s'amuse Jean-Marie Morisset qui veut faire de la journée des Deux-Sèvres, une sorte d'hymne à la production du département. C'est en effet la première fois que le stand de promotion prend place parmi les vaches.

Fidèles au label

« Depuis que j'ai été élu président du Conseil général, j'ai souhaité cette manifestation départe-



Races bovines, ovines, chèvres mais aussi produits gastronomiques dans une parade originale aux couleurs du département

mentale au Salon de l'agriculture, rappelle le président Morisset. Au départ, il y avait un rassemblement du soir, c'était de nature à fédérer tous les exposants du département. Puis, en 2004, la parthenaise s'est retrouvée sur les affiches du Salon. Nous avons eu plus de mille personnes à nos festivités du soir ».

Depuis, l'engagement moral d'accompagner les éleveurs s'est encore plus affirmé, surtout depuis l'obtention du label rouge de la race Parthenaise. « Nous avons choisi d'or-

ganiser notre journée le lundi et, plutôt que de laisser les Deux-Sévriens s'égayer dans le salon au moment de midi, nous avons décidé de leur proposer un buffet de spécialités, au stand du hall d'élevage, avec des produits préparés par le réseau Bienvenue à la ferme ».

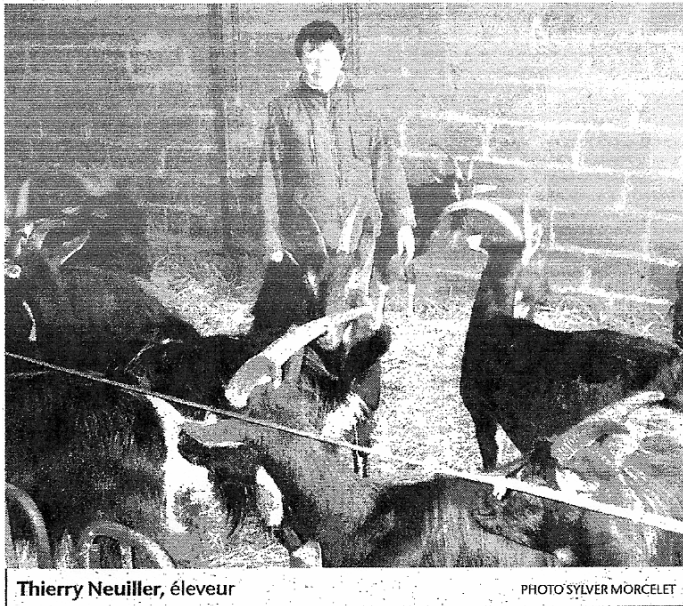
La revue des troupeaux

C'est ainsi qu'hier, dans une ambiance conviviale, au son du duo « Nacres et manivelles » et sous les commentaires éclairés de Claudette Fu-

seau, la journée des Deux-Sèvres s'est poursuivie, sur le grand ring, par un grand défilé des races bovines (parthenaise, charolaise, rouge des prés, prim'holstein), ovines (rouge de l'ouest, mouton vendéen), sans oublier les chèvres (saanen, alpine et chèvre poitevine). Les équidés et un attelage bondé de produits gastronomiques locaux, ont couronné cette parade originale qui a fait la fierté de la délégation du département.

J.-J. FOUQUET

Article extrait du quotidien
« Courrier de l'ouest », paru
le mardi 26 février 2008.



Thierry Neuiller, éleveur

PHOTO SYLVER MORCELET

AGRICULTURE. Les éleveurs se sont rencontrés pour la sauvegarde de la chèvre poitevine

La chèvre en danger

■ La chèvre poitevine, répandue sur 50 départements, est une race bien spécifique, grâce à la qualité de son lait. Trouvant des origines aux sources de la Sèvre Niortaise et autour du Marais poitevin, cette race a été au cœur de l'économie régionale durant plusieurs siècles. Dernièrement, plusieurs éleveurs caprins se sont rencontrés pour établir un plan de sauvegarde de leur activité.

Au dernier recensement, on comptait 2 600 chèvres poitevines, 22 boucs disponibles à l'insémination artificielle, sous la houlette de 120 éleveurs.

Le président de l'Association pour la défense et le développement de la chèvre poitevine (ADDCP, créée en 1986), Jean-Christophe Sauze, est satisfait de constater la consolidation de l'activité depuis quelques années. Son objectif est de développer les élevages et de promouvoir l'éle-

vage familial. La chèvre est très efficace pour le débroussaillage. « Mais pourquoi pas en animal de compagnie ? », interroge Jean-Christophe Sauze, qui souhaite par ailleurs promouvoir l'élevage professionnel et valoriser l'image régionale du caprin. Le lait de la chèvre poitevine est reconnu pour ses qualités fromagères. La plupart des éleveurs transforment leur production laitière pour eux-mêmes et vendent leurs fromages à la ferme et sur les marchés.

Au début du XX^e siècle, on comptait environ 40 000 chèvres. En 1925, la fièvre aphteuse décime les troupeaux du type poitevin. En 1947, les laiteries coopératives fixent le standard de la race. En 1998, un plan de relance initié par le Parc interrégional du Marais poitevin. Enfin, en 2005, un signe de qualité est délivré pour la race : le label Poitou-Charentes.

L'ADDCP est aidé par le Conseil général de Charente-Maritime, celui des Deux-Sèvres, le Conseil régional Poitou-Charentes et celui des Pays de la Loire, ainsi que par la Communauté européenne.

: Sylvier Morcelet

Article extrait du quotidien
« Sud Ouest », paru le samedi
26 janvier 2008.

Autres articles parus récemment :

_ « La chèvre Poitevine, une grande fromagère » extrait du mensuel « Bulletin de l'alliance pastorale », paru en mars 2008

_ « La Poitevine, le meilleur des fromages » extrait du trimestriel « Sabots », paru en octobre 2007

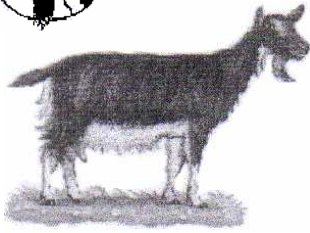
— ...

Cette revue de presse peut s'enrichir de vos articles, profitons en !



Animaux, matériel et stages

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON
05.49.79.19.25 ou 06.30.11.79.29 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.



VENTE

- Dép. 17 : M. **GALICHET 05.46.04.30.23** vend 6 chevreaux et 2 chevrettes de 2008 (caev-)
- Dép. 17 : M. **PAULY 05.46.92.13.94** vend un bouc né le 30 janvier 2008 (mère : ferme des vallées et père Massé Philippe) et 2 chevrettes (1 sœur du bouc et l'autre waroux – massé)
- Dép. 24 : Mme. **IRACE 05.53.28.88.93** vend 3 chevrettes et un bouc nés en janvier 2008
- Dép. 37 : M. **DE FREMINET 02.47.96.32.72** vend 5 chevrettes (nées en avril 2007)
- Dép. 37 : Mme **BLAIN 02.47.65.49.77** vend 1 bouc de 2006, 2 de 2007
- Dép. 44 : M. **BOLO 02.40.64.35.12** vend un bouc né le 28/02/08 (origine père : ferme des vallées et mère : Toxiny) et chevrettes nées en avril (élevés sous la mère et en plein air)
- Dép. 49 : M. **LARDEUX 02.41.41.08.12** vend des boucs de 2008 issus de Topaze (bouc motte d'origine Pignon)
- Dép. 49 : M. **MASSON 02.41.45.14.67** vend 1 bouc et 1 chevrete écornés et nés fin février 2008
- Dép. 56 : Earl de **L'ARCHE 02.97.65.23.48** vend 6 boucs nés en mars 2008 (mères inscrites au CLO)
- Dép. 61 : Earl des **PAMPILLES 02.33.36.86.22** vend un bouc de février 2008 issu de Touareg (guillet)
- Dép. 71 : Gaec du **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend une trentaine de chevrettes de 2008 à réserver (caev-) au CLO
- Dép. 71 : Earl **LA CHAZERE 03.85.59.32.50** vend 1 bouc de 2007 issu d'IA, 4 boucs d'IA de 2008 et quelques chevrettes de 2008 (inscrits au CLO et indemne de caev)
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend 1 chevrete, 1 bouc de 2007 et 3 boucs (2003, 2004, 2005)
- Dép. 73 : Mme **DAVID 06.76.76.98.28** vend 1 bouc de 2006 bien typé (origine : Sgaraglino)
- Dép. 77 : Mme **NORY 06.72.20.54.73** vend une quinzaine de chevrettes de 3 mois (inscrit au CLO).
- Dép. 79 : M. **MARTEAU 05.49.94.30.21** vend 1 bouc de juin 2007 (mère : Guilloteau/Neuiller Gérard, père : Boissard).
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend 1 bouc (né fév 07), quelques boucs adultes, quelques chèvres en lactation et une trentaine de chevrettes de 2008 et quelques bouquillons.
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend 4 boucs adultes.
- Dép. 79 : Gaec **DES 3 VILLAGES 05.49.07.20.50** vend 14 chevrettes poitevines (non saillies) nées en mai juin 2007.
- Dép. 85 : Mme **AUNEAU 02.51.50.49.67** vend 1 bouc de 2005, quelques chèvres et quelques chevrettes de 2008
- Dép. 86 : Mme **BLANCHET 05.49.48.46.11** vend plusieurs boucs nés en janvier-février 2008 (caev-)
- Dép. 86 : M. **BOISSARD 05.49.45.74.12** vend 1 bouc très typé né avril-mai 2007 (père : Galichet et mère : lycée de Melle) indemne de caev
- Dép. 86 : **CPA de LATHUS 05.49.91.71.54** vend 1 bouc de 2006 et 3 boucs de 2007
- Dép. 89 : Mme **NORY** vend une dizaine de chevrettes de 2008
- Belgique : M. **JAMOULLE 00.32.42.75.78.52** vend chevrettes de mars 2008 écornées pure race avec papiers
- Belgique : M. **RALET 00.32.80.21.69.01** vend chevrettes écornées et inscrites (nées mars 2008)
- Belgique : M. **PUTMAN 00.32.23.84.37.94** vend chevrettes d'un an, chevrettes et chevreaux de 2008

RECHERCHE

MATERIEL

- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)
- Dép. 79 : M. et Mme **WAROUX 05.49.29.65.37** vend ou échange un tank à lait alfa-laval de 1250 litres

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdre la rubrique "transactions".



Pour commander: chèque joint à l'ordre de l'ADDCP
2, rue du Port Brouillac 79510 COULON

Les habits de l'ADDCP



Tee-shirt (modèle 1)



Tee-shirt (modèle 2)



Gilet sans manche

Adhérents 8 €, non-adhérents 10 €.

Frais d'envoi : 1 à 2 tee-shirts = 2.50 €

3 à 4 tee-shirts = 3.50 € etc

3 tailles possibles : 12/14 ; M ; XL

Adhérents 45 €, non-adhérents 47 €.

Frais d'envoi : 2.50 €

Possibilité de personnalisation de la broderie

5 tailles possibles : S ; M ; L ; XL ; XXL

Les cartes postales de l'ADDCP



Carte
L'unité : 0.50 €
Frais de port inclus

L'autocollant de l'ADDCP



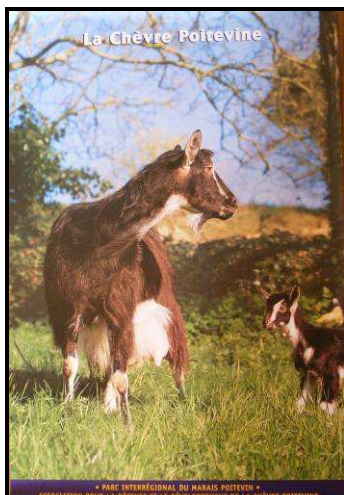
Autocollant
L'unité : 1 €
et 1.5 € les 2

Frais d'envoi (par autocollants)

2 à 5 = 0.50 €
6 à 15 = 0.70 €
16 à 30 = 0.84 €
31 à 75 = 1.57 €
76 à 100 = 2.90 €

Les posters de l'ADDCP

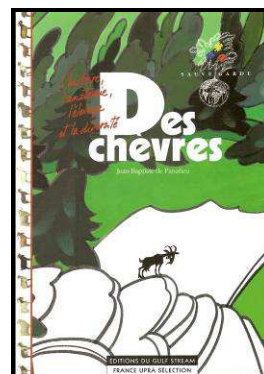
(avec ou sans logo « Signé Poitou Charentes »)



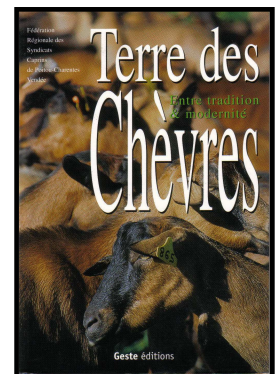
Poster : 2 €
(40x60) plier en 2
Frais de port inclus

Poster : 4 €
(40x60) avec tube
Frais de port inclus
Dégressif si plus
d'un poster soit
1.50€ par poster en
plus

Les livres



Livre de 67 p. = 10 €
Frais d'envoi = 1.60 €



Livre de 175 p. = 21 €
Frais d'envoi = 3 €